



ASSEMBLEE GENERALE 2019

CONVOCATION

**Le samedi 18 janvier 2020
dans les locaux de
l'ENAC sur l'aérodrome de Grenoble Isère (38)**

La réunion commencera à 9 heures par les inscriptions à l'Assemblée Générale (qui débutera à 10 heures précises)

Pour les arrivées par avion, atterrir le plus tôt possible pour étaler le trafic, et demander le parking ENAC. (l'AFPM ne prendra pas en charge les taxes d'atterrissement).

PROGRAMME :

Accueil
Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier
Approbation des rapports
Commissions :
 Formation
 Sécurité
 Environnement
 Communication

REPAS :

L'assemblée générale sera suivie d'un repas vers 12h45.

Une inscription préalable est indispensable

PROCURATIONS :

En cas d'absence : merci de bien vouloir nous faire parvenir votre pouvoir par mail ou par courrier (adresses et pouvoir ci-après)

(Rappel : assurez vous que votre délégué(e) ne disposera pas plus des 3 pouvoirs maximum autorisés par les statuts pour chaque personne présente à l'AGO)

REPAS : réservation et paiement

Il y a quatre possibilités pour s'inscrire et payer le repas (26 euros):

- Sur le site **aeroinfo.afpm.fr**. Vous pouvez payer par carte bleue.
(Des explications sont disponibles sur le site afpm.fr)
- Par courrier en renvoyant le bulletin suivant et le chèque à
Michel GUILLAUMET
7 rue Ferdinand Lot
92260 Fontenay-aux-Roses
- Par mail : michelgfbtyi@wanadoo.fr ou tresorier@afpm.fr
- Par téléphone : **06.07.98.19.04**

Merci de régler votre cotisation et le ou les repas avant l'Assemblée Générale afin de faciliter les formalités d'accueil.



Bulletin réponse / Pouvoir

A renvoyer à une des adresses ci-dessus si :

- Vous n'utilisez pas le site aeroinfo.afpm.fr pour réserver votre repas
- Vous ne venez pas à l'AG et souhaitez donner votre pouvoir

Je soussigné(e).....

- sera présent lors de l'AG 2019 et souhaite réserver le repas
- ne pourra être présent lors de l'AG 2019 et donne pouvoir à
M./Mme.....

(Rappel : assurez vous que votre délégué(e) ne disposera pas plus des 3 pouvoirs maximum autorisés par les statuts pour chaque personne présente à l'AGO)

Signature (obligatoire) :